

CONDITIONS PARTICULIERES DE VENTE
BILLETS COMITÉS D'ENTREPRISE ET PROFESSIONNELS

MACHINES DE L'ILE DE NANTES
CHATEAU DES DUCS DE BRETAGNE
PASS NANTES

Les présentes conditions particulières de vente ont pour objet de définir les termes et conditions d'accès aux billets CE du Château des ducs de Bretagne, des Machines de l'Île et du Pass Nantes.

I. RELATIONS CONTRACTUELLES

La SPL Le Voyage à Nantes (Siret 482 414 216 000 44), titulaire d'une licence N° Immatriculation IM044110017 au registre des opérateurs de voyages et de séjours, est le seul interlocuteur du client et répond devant lui de l'exécution des obligations découlant des présentes conditions particulières de vente. La SPL Le Voyage à Nantes est titulaire d'une police d'assurance Responsabilité Civile Professionnelle Agence de Voyage (Police n° : 120 169 194) souscrite auprès de la Compagnie HISCOX EUROPE UNDERWRITING LIMITED par le biais du cabinet SARRE ET MOSELLE Assurances, qui couvre notamment les dommages corporels, matériels et immatériels qui pourraient être causés aux clients par suite de carence ou de défaillance de ses services et de ses prestations réalisés dans le cadre de ses activités de vente de voyages et/ou de séjours, comprenant également des missions de promotion et d'ingénierie touristiques, et toute autre activité relevant des articles L 211-1 et suivants du Code du Tourisme. Une garantie financière a été souscrite auprès de l'APST en application de l'article L.211-18 du code du tourisme. Le fait pour un client d'acheter des billets du Château des Ducs de Bretagne, des Machines de l'Île et le Pass Nantes dans les conditions prévues aux articles II et III ci-dessous, emporte acceptation pleine et entière des présentes conditions particulières de vente. Les conditions générales de vente sont accessibles à tout moment sur le site internet www.nantes-tourisme.com.

II. TARIFS

Les tarifs suivants sont applicables jusqu'au 31 décembre 2020

A) CHATEAU DES DUCS DE BRETAGNE (visite libre)

- Musée / Exposition Temporaire :

Adultes : 5 € (au lieu de 8 €)

– de 18 ans : gratuit

- Pass Château :

Entrée illimitée au musée et aux expositions temporaires (valable un an de date à date) : 10 €

Pour information, Le Voyage à Nantes n'édite pas de billet CE pour les entrées – de 18 ans (entrée gratuite).

Le billet CE n'est pas valable pour les visites guidées.

B) MACHINES DE L'ILE :

- Voyage en Grand Eléphant

- Galerie des Machines

- Carrousel des Mondes Marins.

Pour information, le Voyage à Nantes n'édite pas de billet CE pour les entrées – de 4 ans (entrée gratuite).

Le Voyage en Grand Eléphant

Adultes : 7,40 € (au lieu de 8,50 €)

Enfants (4-17 ans inclus) : 5.80 € (au lieu de 6.90 €)

Visite de la Galerie des Machines

Adultes : 7,40 € (au lieu de 8,50 €)

Enfants (4-17 ans inclus) : 5.80 € (au lieu de 6.90 €)

Le Carrousel des Mondes Marins

Adultes : 6,90 € (au lieu de 8,50 €)

Enfants (4-17 ans inclus) : 5.80 € (au lieu de 6.90 €)

Le Carrousel des Mondes Marins présente deux types de fonctionnement, le mode forain (avec embarquement sans médiation) et le mode découverte (avec médiation sans embarquement)
Le billet Carrousel donne accès au mode d'exploitation du jour de la visite (mode forain ou découverte)
Il est de votre responsabilité d'informer vos salariés et de leur communiquer le calendrier d'ouverture de site.

Le Voyage à Nantes se réserve le droit de fermer exceptionnellement les sites aux visites, à tout moment, pour cas de force majeure ou événements indépendants de sa volonté assimilés dans ses effets à la force majeure (conditions météorologiques défavorables, incidents techniques ...)

C) PASS NANTES :

Le Pass Nantes permet l'accès à plus de 30 prestations (musées, Machines de l'Île, croisières sur l'Erdre, bus touristique, visites guidées, transports en commun...) pour une durée de 24h, 48h ou 72h.

- Pass Nantes 24h :

Adulte : 20 € (au lieu de 25 €) *(tarif applicable jusqu'au 31/03/2020).

Réduit* : 18 €

Famille** : 68 € * (tarif applicable jusqu'au 31/03/2020).

- Pass Nantes 48h :

Adulte : 28 € (au lieu de 35 €)

Réduit* : 25 €

Famille** : 95 €

- Pass Nantes 72h :

Adulte : 36 € (au lieu de 45 €)

Réduit* : 32 €

Famille** : 122 €

*Tarif réduit : enfants de 4 à 17 ans, étudiants de - 26 ans, titulaires d'une carte d'invalidité

**Famille = 2 adultes + 2 enfants de 4 à 17 ans (dont 1 pass enfant offert)

Les enfants de 0 à 3 ans n'ont pas besoin de carte.

III. CONDITIONS D'ACHATS

Achat en ligne : achat immédiat – règlement uniquement en carte bancaire ou sur facture - pas de minimum imposé.

Achat par bon de commande : La durée moyenne du traitement de votre commande est de 10 jours à réception de votre demande pour les envois courrier (jours ouvrés). Un achat minimum de 15 billets CE pour le château des Ducs de Bretagne et les Machines de l'Île est demandé. Il n'y a pas de minimum d'achat pour le Pass Nantes.

Le règlement se fera sur facture après la réception de vos billets et/ou les Pass Nantes.

Aucun règlement anticipé partiel ou total par chèque ou espèce ne sera accepté.

Les billets non consommés, ne seront ni repris, ni remboursés, ni échangés.

IV. CONDITIONS D'UTILISATIONS

BILLETS CHATEAU ET MACHINES DE L'ÎLE :

Les billets sont valables un an à partir de la date d'édition (la date y figure) et date d'achat pour les e-billets - Sauf Fermeture annuelle et périodes maintenance Eléphant / Carrousel – cf calendrier ouverture ci-dessous.

Château des ducs de Bretagne : Présentation directement au contrôle d'accès (sauf 1^{er} passage pass château pour obtenir le pass nominatif) – entrée dans la limite des places disponibles le jour de la visite.

Machines de l'île : Le détenteur d'un billet doit impérativement se présenter à l'accueil billetterie du site, afin d'obtenir un billet d'entrée (**dans la limite des places disponibles le jour de la visite**). Les conditions d'accès au site, restent identiques au public individuel. Le billet n'est pas un coupe file et les porteurs du billet ne sont pas prioritaires sur le site.

Le billet ne peut donner lieu à aucune contrepartie monétaire sous quelque forme que ce soit, y compris le rendu monétaire.

Les billets sont propres à chaque site et prestation et ne sont pas interchangeables entre eux.

Les billets peuvent être offerts à des personnes en dehors de votre société, mais ne peuvent en aucun cas faire l'objet de jeux – concours (pour toute demande, nous consulter).

Il relève de la responsabilité du client, de communiquer sur ces conditions d'utilisations avant achat, et plus généralement de l'acceptation des présentes conditions particulières de vente, à l'utilisateur final achetant des billets auprès de lui.

PASS NANTES :

Le Pass Nantes est une offre exclusivement destinée aux visiteurs individuels.

La carte est valable 24h, 48h ou 72h consécutives.

L'activation de la carte est effective lors du premier passage sur un site partenaire. Pour les transports en commun, il est obligatoire de renseigner les dates et horaires d'utilisation au dos de la carte lors de la première montée.

Le pass n'est pas un coupe-file. Des prestations sont soumises à la réservation (City Tour, Croisière Erdre, Visites guidées), contactez nos Conseillers Nantes Tourisme.

Les Porteurs « Pass Nantes tarif réduit » doivent se munir d'un justificatif.

Certains sites ont une fermeture hebdomadaire ou saisonnière, retrouvez le détail et horaires d'ouverture des sites sur l'appli Pass Nantes, sur notre site Internet ou dans le guide touristique.

Informations importantes Machines de l'île : fermeture annuelle du site du 6/01 au 7/02/20

Les Pauses gourmandes incluses dans le pass sont valables uniquement du 1/10 au 31/03. Prestations non assurées en dehors des horaires de service indiqués sur nos supports.

Utilisation des transports en commun : accès illimité au réseau de Tramway, Bus, Busway et Navibus de Nantes Métropole (sauf navette aéroport) pendant toute la durée de validité de la carte. Présentation de la carte au personnel de la SEMITAN en cas de contrôle (pas de compostage)

Utilisation des parkings relais Tram P+R : accès libre pour une durée de 24h consécutives, appuyer sur le bouton d'appel à la borne de contrôle à l'entrée du parking.

Pass non échangeable, non remboursable en cas de vol, perte, détérioration de la carte, de non utilisation, fermeture ou indisponibilité exceptionnelle d'un site.

Les billets Château des Ducs de Bretagne, Machines de l'île et le Pass Nantes sont réservés aux visiteurs individuels et ne peuvent être utilisés par des groupes constitués.

V. EXTRAITS PRINCIPAUX DU REGLEMENT INTERIEUR DE CHACUN DES SITES

Le règlement intérieur du site concerné par la visite doit être respecté dans son intégralité. Il vous sera remis sur simple demande.

Il est interdit de fumer, de manger ou de boire à l'intérieur des bâtiments. Seuls les chiens guides d'aveugles sont admis.

Les œuvres, maquettes, machines et objets, uniques et fragiles qui sont présentées ne doivent pas être touchées.

L'accès aux espaces contrôlés par un ticket n'est pas autorisé aux visiteurs porteurs de bagages de grande dimension (valises, sac à dos, sacs à provisions, casques de motocyclistes).

Aux Machines de l'île, un dispositif de caddies est à la disposition des groupes pour leur permettre de déposer des objets, effets (petit sac à dos ...). Pour des raisons de sécurité, l'acceptation d'un sac, peut être subordonnée à l'ouverture par le visiteur. Les objets de valeur et/ou sommes d'argent ne doivent en aucun cas y être déposés. La Direction des Machines décline toute responsabilité en cas de pertes, de vol ou de dommage survenu aux affaires déposés dans ce dispositif de caddies.

La photographie des œuvres présentées est autorisée à des fins personnelles.

Au Château des ducs de Bretagne, les photos avec flashes et les vidéos sont interdites à l'intérieur du musée et dans les expositions temporaires.

Aux Machines de l'île, toutes prises de vues à l'intérieur de l'Eléphant sont interdites. Pour la Galerie, le Carrousel, les Terrasses et la Branche prototype, une tolérance valant autorisation est laissée aux amateurs n'utilisant ni pied, ni flash pour leurs prises de vues et ce, seulement à des fins personnelles et que les personnes filmées ou photographiées appartiennent exclusivement à leur cercle familial ou d'amis.

Toute reproduction, représentation, diffusion ou vente sans droit, que ce soit à titre privé ou à titre commercial, dans quelque pays que ce soit, des photographies ainsi effectuées, constituerait une contrefaçon pouvant engager la responsabilité civile et pénale de son auteur conformément aux articles L 331-1, L 335-2 et L 335-4 du Code de la Propriété Intellectuelle.

Les prises de vues (photographie, film) et enregistrement sonore, l'exécution de reproductions d'éléments de présentation, d'installations ou d'équipements techniques, d'œuvres, dessins, modèles et de documents exposés, en dehors de la tolérance ci-dessus, sont soumises à l'autorisation du Directeur des Machines ou des personnes habilitées par lui.

VI. DROIT DE PAROLE

Au Château des ducs de Bretagne, le droit de prendre la parole à haute voix dans les salles est réglementé. Hormis le personnel du Voyage à Nantes, seuls y sont autorisés, sur justificatif, les conservateurs, les guides

interprètes et les conférenciers titulaires d'une carte professionnelle délivrée, en France, par les ministères du Tourisme ou de la Culture. Un badge d'autorisation de visite sera remis au guide extérieur après présentation de sa carte professionnelle le jour de la visite.

Aux Machines de l'île, le droit de prendre la parole à haute voix dans les espaces nécessitant un billet d'accès est réglementé. Hormis le personnel des Machines de l'île, seuls y sont autorisés, sur justificatif, les guides médiateurs du Voyage à Nantes, les accompagnateurs interprètes et les enseignants devant leurs élèves.

VII. RECLAMATION

Toute réclamation relative à une visite doit être adressée au Voyage à Nantes par lettre recommandée avec accusé de réception dans un délai inférieur à 15 jours après la visite.

VIII. CNIL

Conformément à la loi informatique et liberté du 6 janvier 1978, le client dispose d'un droit d'accès, de rectification et d'opposition aux données personnelles le concernant. Ce droit peut être exercé en écrivant à l'adresse suivante en indiquant votre nom, prénom et adresse à :

SPL LE VOYAGE A NANTES, Direction développement touristique, 1-3 rue Crucy – BP 92211, 44022 Nantes Cedex 1

IX. DROIT APPLICABLE ET JURIDICATION COMPETENTE

Les présentes conditions particulières de vente sont soumises au droit français. A défaut de règlement amiable préalable, tout litige relatif à leur interprétation et/ou leur exécution relève des tribunaux compétents de Nantes.

CALENDRIER D'OUVERTURE DES MACHINES DE L'LE

2020

14.00-18.00
14.00-17.00
10.00-18.00
10.00-17.00
10.00-19.00

LA VISITE SE PROLONGE 1H APRÈS LA FERMETURE DES BILLETTERIES

FÉVRIER							MARS							AVRIL						
L	M	M	J	V	S	D	L	M	M	J	V	S	D	L	M	M	J	V	S	D
					1	2						1			1	2	3	4	5	
3	4	5	6	7	8	9	2	3	4	5	6	7	8	6	7	8	9	10	11	12
10	11	12	13	14	15	16	9	10	11	12	13	14	15	13	14	15	16	17	18	19
17	18	19	20	21	22	23	16	17	18	19	20	21	22	20	21	22	23	24	25	26
24	25	26	27	28	29		23	24	25	26	27	28	29	27	28	29	30			
							30	31												

MAI							JUIN							JUILLET						
L	M	M	J	V	S	D	L	M	M	J	V	S	D	L	M	M	J	V	S	D
				1	2	3	1	2	3	4	5	6	7			1	2	3	4	5
4	5	6	7	8	9	10	8	9	10	11	12	13	14	6	7	8	9	10	11	12
11	12	13	14	15	16	17	15	16	17	18	19	20	21	13	14	15	16	17	18	19
18	19	20	21	22	23	24	22	23	24	25	26	27	28	20	21	22	23	24	25	26
25	26	27	28	29	30	31	29	30						27	28	29	30	31		

AOÛT							SEPTEMBRE							OCTOBRE							
L	M	M	J	V	S	D	L	M	M	J	V	S	D	L	M	M	J	V	S	D	
					1	2			1	2	3	4	5	6				1	2	3	4
3	4	5	6	7	8	9	7	8	9	10	11	12	13	5	6	7	8	9	10	11	
10	11	12	13	14	15	16	14	15	16	17	18	19	20	12	13	14	15	16	17	18	
17	18	19	20	21	22	23	21	22	23	24	25	26	27	19	20	21	22	23	24	25	
24	25	26	27	28	29	30	28	29	30					26	27	28	29	30	31		
						31															

NOVEMBRE							DÉCEMBRE							JANVIER 2021							
L	M	M	J	V	S	D	L	M	M	J	V	S	D	L	M	M	J	V	S	D	
						1			1	2	3	4	5	6					1	2	3
2	3	4	5	6	7	8	7	8	9	10	11	12	13								
9	10	11	12	13	14	15	14	15	16	17	18	19	20								
16	17	18	19	20	21	22	21	22	23	24	25	26	27								
23	24	25	26	27	28	29	28	29	30	31											

15-19 JUIN / 07-11 SEPTEMBRE : PAS DE VOYAGE EN GRAND ÉLÉPHANT

31 AOÛT-04 SEPTEMBRE : PAS D'ACCÈS AU CARROUSEL DES MONDES MARINS

L'exploitation du Carrousel des Mondes Marins et du Grand Éléphant est soumise aux conditions météorologiques.

CARROUSEL EN MODE DÉCOUVERTE : VISITE COMMENTÉE ET ANIMÉE
 les mercredis : uniquement le matin